

Initiatives ministérielles

En ce qui concerne les infrastructures, je pense que la plupart des gens ont vu dans les documents que le ministre mentionnait un certain nombre de programmes précis d'infrastructures dans la région atlantique, où ils sont nécessaires; certains projets dans les parcs nationaux de Colombie-Britannique et d'Alberta—je pense à Jasper, près de ma circonscription—sont également nécessaires; et quelque chose pour la route de l'Alaska.

Cependant, je rappelle au gouvernement qu'il a maintenant eu deux ans pour étudier un très important programme d'infrastructures pour le nord de la Colombie-Britannique, le programme de la route de Yellowhead destiné à l'améliorer. Il existait, mais il a été annulé par l'ancien gouvernement du Crédit social. Bien sûr, le gouvernement actuel ne nous a pas donné d'indication qu'il serait prêt à le reprendre.

Hier, j'ai écrit au ministre provincial, le député de Kamloops, l'honorable Art Charbonneau et à notre ministre fédéral des Transports pour leur rappeler ce projet et les convaincre que c'était pour nous une excellente occasion de l'améliorer. Si je ne m'abuse, la route de Yellowhead traverse la circonscription du ministre des Finances. Je le vois sourire et j'ose espérer que ça veut dire qu'un programme Yellowhead a des chances de voir le jour dans un proche avenir.

Ma foi, j'ai mon projet du fleuve Fraser et, ce soir, j'obtiens mon projet pour la route de Yellowhead du ministre des Finances. J'encourage le gouvernement à se pencher sur ce projet parce qu'il est important pour le nord de la Colombie-Britannique. Et j'encourage fortement le gouvernement et le ministre à prendre ce projet d'autoroute au sérieux, car on en a grand besoin. C'est une partie intégrante du réseau routier national. Quant aux 300 millions de dollars que l'on a réservés pour d'autres initiatives avec les provinces, j'encourage le gouvernement à bien considérer cette autoroute, à l'inclure dans le projet et à prendre des mesures pour améliorer la route de Yellowhead à certains endroits, la mettre conforme aux normes. Il ne s'agit pas de grands travaux.

En terminant, je veux insister sur l'importance de ces projets, sur la nécessité de protéger cet investissement. J'encourage le gouvernement et, quand il dit qu'il y avait des choix à faire dans cet exposé économique, je suis d'accord avec lui. Il a fait un certain nombre de mauvais choix. Il aurait pu profiter de l'occasion pour éliminer quelques échappatoires fiscales et pour offrir aux Canadiens les conditions nécessaires à une reprise économi-

que reposant sur les consommateurs en abolissant la TPS et en créant un régime fiscal juste.

C'est le genre de message que le gouvernement écouterait, espérons-le, afin que nous puissions tenter avec succès de remettre l'économie canadienne sur la bonne voie.

• (1940)

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Merci, madame la Présidente, de me permettre de participer ce soir au débat sur l'exposé économique que le ministre des Finances a présenté à la Chambre hier. En réalité, on devrait plutôt parler de budget.

Divers aspects de ce budget m'inquiètent et particulièrement le fait qu'il s'attaque surtout aux gens les moins capables de le supporter, ceux qui ont le plus besoin d'aide. En cette époque de l'année où s'annonce une période de réjouissances, au lieu de susciter l'espoir et d'être source d'inspiration, ce budget nous promet des difficultés accrues et persistantes pour le début de l'année prochaine. Drôles de vœux du Nouvel An!

Je n'ai pu m'empêcher de remarquer une erreur dans les documents présentés hier et je crois qu'il faudrait la corriger car de nombreuses personnes pourraient croire qu'elle correspond à la réalité. À la page 70 du document intitulé «Investir dans la croissance» et présenté le 2 décembre 1992, on parle des obstacles au commerce intérieur au Canada et l'on dit: «Offices de commercialisation: les politiques d'établissement des prix et de distribution des offices de commercialisation réglementés par les provinces (produits du porc, par exemple) peuvent réduire le commerce interprovincial.»

Je suis convaincu qu'il s'agit d'un oubli de la part du ministre car, en sa qualité d'ancien ministre de l'Agriculture, je suis certain qu'il sait très bien qu'il n'existe aucun obstacle au commerce interprovincial dans le cas des produits du porc. S'il devait exister certains obstacles de cette sorte, ils seraient certainement établis par le gouvernement fédéral. En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le commerce interprovincial et le commerce à l'exportation sont de compétence fédérale, les gouvernements provinciaux ayant compétence en matière de commerce intraprovincial. Pour le moment, il n'existe aucun office national de commercialisation du porc; il existe toutefois certains offices provinciaux de commercialisation. Par conséquent, il s'agit d'une erreur, que je porte à l'attention du ministre des Finances, et à laquelle il voudra certainement remédier.

Je tiens aussi à dire que je suis très inquiet des réductions imposées au budget d'Agriculture Canada. D'après ce tableau du Conseil national du bien-être sur le taux de propriété par profession en 1990, on constate que, chez